

*Enquête sur l'opinion publique*  
**Étude sur la vulnérabilité face à  
la fraude liée aux placements**

*Points saillants*



Les renseignements publiés dans les pages qui suivent ont pour but de servir de référence générale pour aider à comprendre la question de la vulnérabilité face à la fraude liée aux placements. Ils n'ont pas pour objet de fournir des conseils précis en matière de finance, de placement, de fiscalité, de légalité ou de comptabilité, et ne doivent donc pas être utilisés à de telles fins.

L'éditeur est seul responsable des opinions et conclusions exprimées dans le document. Les chiffres présentés étaient valides en date de janvier 2012.

Tous les droits afférents au contenu de cette publication sont réservés. La Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique autorise cependant les organisations œuvrant dans les domaines de la sensibilisation à la fraude et de la formation aux placements à reproduire, sans les modifier, des extraits pouvant servir à des fins éducatives et à la formulation des politiques au Canada.

Tous droits réservés © 2012 British Columbia Securities Commission

Éditeur :  
The British Columbia Securities Commission  
701 West Georgia Street  
P.O. Box 10142, Pacific Centre  
Vancouver, BC  
V7Y 1L2

On pourra trouver le texte intégral du rapport, intitulé *National Investment Fraud Vulnerability Report*, à l'adresse  
<http://www.bcsc.bc.ca/2012NationalInvestmentFraudVulnerabilityReport.pdf>

Nota : Dans le présent document, les termes masculins sont employés pour désigner les personnes des deux sexes afin d'alléger le texte. Ils sont pris au sens générique et ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

## À propos de l'étude

La Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (British Columbia Securities Commission, ou BCSC) a retenu les services de l'entreprise Innovative Research Group pour évaluer la vulnérabilité des Canadiens âgés de 50 ans ou plus face à la fraude liée aux placements.

Les recherches antérieures effectuées sur ce sujet montrent que n'importe qui peut être victime de ce genre de fraude. La cause principale tient à la confiance – ou plus exactement, à l'abus de confiance pratiqué par les fraudeurs envers leurs victimes. Jeunes ou vieux, riches ou pauvres, familiers ou non avec les concepts et pratiques de la finance : ce sont là des distinctions qui ne tiennent guère face à la probabilité d'être victime d'une fraude liée aux placements en raison d'un sentiment de confiance déplacé.

La présente étude va au-delà de la confiance et s'attache à déterminer quelles personnes sont les plus vulnérables face aux offres de placements frauduleuses et quels facteurs les motivent à investir leur argent dans de telles fraudes. Elle vise notamment à mesurer l'aptitude des Canadiens à comprendre la relation entre le risque et le rendement d'un placement. Les gens qui ont des attentes irréalistes quant aux rendements du marché et qui ne comprennent pas ce lien entre risque et récompense s'exposent à faire une erreur coûteuse en se laissant séduire par un placement éventuellement frauduleux.

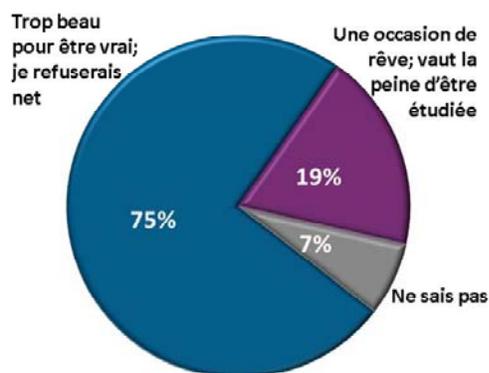
Être sensibilisé à la fraude, cela signifie qu'on a les connaissances et la vigilance nécessaires pour déceler et éviter les escroqueries. On pourra échapper à ces arnaques en résistant à l'appât des placements « trop beaux pour être vrais » qui s'écartent du principe fondamental selon lequel il doit y avoir une relation réaliste entre le risque et le rendement, et en prenant des décisions financières éclairées et bien pesées.

Un élément central du mandat de la BCSC consiste à protéger et promouvoir l'intérêt public en favorisant le développement d'un marché des valeurs mobilières qui soit équitable et digne de la confiance du public. Une connaissance plus approfondie de la vulnérabilité des Canadiens face à la fraude liée aux placements aidera notre organisme à mettre au point des programmes de protection des investisseurs mieux ciblés et plus efficaces.

## Points saillants

L'étude sur la vulnérabilité face à la fraude liée aux placements montre que les aînés canadiens (les personnes âgées de 50 ans ou plus) les plus susceptibles de devenir victimes d'une offre de placement frauduleuse sont ceux qui ont des attentes irréalistes quant aux rendements du marché, qui ne comprennent pas la relation entre le risque et la récompense, qui s'exposent à des situations où le risque de fraude est élevé et qui manquent de connaissances financières de base. La crainte de manquer d'argent au cours de la retraite accentue encore davantage cette vulnérabilité face aux offres frauduleuses.

L'étude cherchait à savoir de quelle façon les aînés réagiraient face à une offre de placement nettement frauduleuse. On a posé la question suivante aux personnes qui ont participé à l'enquête : *Si un(e) ami(e) ou un(e) collègue vous proposait une occasion de placement garantissant un rendement de 14 à 25 % par mois et ne présentant aucun risque, quelle serait votre réaction, d'après vous?* Les résultats montrent que près d'un cinquième des répondants (19 %) ont révélé à quel point ils étaient vulnérables en répondant qu'ils seraient prêts à étudier cette « occasion de rêve ». Ceux qui étaient les plus exposés à tomber dans ce piège se situaient généralement dans la tranche la plus jeune de l'échantillon (les personnes âgées de 50 à 64 ans) et parmi les personnes à la préretraite.



**« 19 % des Canadiens âgés de 50 ans ou plus se disent prêts à étudier une offre de placement frauduleuse »**

Q : *Si un(e) ami(e) ou un(e) collègue vous proposait une occasion de placement garantissant un rendement de 14 à 25 % par mois et ne présentant aucun risque, quelle serait votre réaction, d'après vous?*

### Pourquoi ces gens seraient-ils prêts à étudier une telle offre?

La BCSC souhaitait comprendre pourquoi une offre aussi nettement frauduleuse pouvait avoir autant d'attrait pour une proportion aussi importante d'aînés – près de 20 %. Les raisons citées le plus souvent étaient le désir de faire de l'argent (28 %) et le fait que le placement semblait valoir la peine d'être examiné de plus près (27 %). Les autres raisons mentionnées comprenaient le taux de rendement élevé, l'absence de risque et le fait que le placement était recommandé par un ami.

## Quels facteurs contribuent à la vulnérabilité face aux offres de placement frauduleuses?

À l'aide d'une analyse statistique avancée, on peut expliquer par les caractéristiques, attitudes et comportements décrits ci-dessous pourquoi certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres :

- 1) **Méconnaissance du lien entre le risque et le rendement** : Les gens qui ne comprennent pas le lien fondamental qui existe entre le risque et le rendement d'un placement sont plus vulnérables face aux offres frauduleuses. Plus le taux de rendement d'un placement est élevé, plus le risque qui y est attaché sera élevé lui aussi. C'est là un principe de base, mais 43 % des aînés n'en saisissent pas l'importance. L'étude montre que les préretraités dans la cinquantaine sont les plus vulnérables. On peut donc supposer que la probabilité de prendre des décisions irrationnelles vis-à-vis les placements est plus élevée au cours des 10 à 15 années précédant la retraite.
- 2) **Préoccupation excessive vis-à-vis les taux de rendement** : Un cinquième des répondants possédant des économies (21 %) ont avoué que « les taux de rendement peu élevés » étaient leur principale préoccupation en tant qu'investisseurs. Venaient ensuite l'état de l'économie (10 %), le souci de préserver leur capital (9 %), la volatilité du marché (9 %) et le revenu de retraite (8 %). Conjuguées aux autres facteurs de vulnérabilité décelés dans l'étude, ces inquiétudes ont tendance à altérer le jugement des investisseurs et à les empêcher de discerner les placements frauduleux.
- 3) **Attentes irréalistes quant aux rendements du marché** : Les gens sont plus vulnérables face à une offre frauduleuse s'ils ont des attentes irréalistes quant au taux de rendement du marché. Seulement 25 % des aînés canadiens ont une perception réaliste des rendements actuels (moins de 4 % par année<sup>1</sup>). Plus du tiers des répondants (35 %) avaient des attentes irréalistes à cet égard, tandis que 40 % n'avaient aucune idée. Quand on ne sait pas vraiment ce que le marché nous réserve, on s'expose davantage à être berné par un charlatan qui promet des rendements illusoires, surtout s'il prétend également qu'il n'y a aucun risque ou à peu près.
- 4) **Vulnérabilité face aux boniments des escrocs** : Les résultats montrent que plus de la moitié des aînés canadiens (53 %) se mettent régulièrement dans des situations où le risque d'être leurré est élevé. Malheureusement, ceux qui agissent ainsi s'exposent davantage à être victimes des escrocs que ceux qui s'en abstiennent. Ils se mettent dans des situations risquées lorsqu'ils assistent à des présentations de vendeurs, lorsqu'ils écoutent le boniment au complet de quelqu'un qui essaie de vendre un produit quelconque au téléphone, lorsqu'ils donnent des renseignements personnels en échange d'articles promotionnels offerts dans des publicités, ou encore lorsqu'ils lisent des courriels non sollicités ou d'autres publicités douteuses accessibles via les médias sociaux.

---

<sup>1</sup> Entre 2007 et 2011, le taux de rendement nominal moyen sur cinq ans pour les titres du marché monétaire, toutes les obligations canadiennes et l'indice composé TSX était de 4,1 %. En 2011, cependant, ce taux était de 0,6 % (source : BCSC). Aux fins de l'étude, nous avons considéré comme étant « raisonnables » des taux qui se situaient à moins de 4 %.

- 5) **Désir d'épargner pour l'avenir** : Les gens sans économies ou à peu près sont plus susceptibles de se laisser leurrer par des offres frauduleuses. Le sondage révèle à cet égard un résultat troublant : 30 % des aînés canadiens n'ont pas mis d'argent de côté pour l'avenir. Ce sont là les personnes qui risquent le plus de perdre le peu d'argent qu'ils ont en le confiant à des fraudeurs.
- 6) **Mauvais conseils en placements** : Les résultats montrent qu'un aîné sur cinq (20 %) consulte régulièrement des parents ou des amis au sujet d'un placement, et que ceux qui le font s'exposent davantage à des offres frauduleuses. Il semblerait donc que ces gens, au lieu de faire leurs propres recherches avant de prendre une décision et au lieu de se renseigner auprès d'un conseiller en placements enregistré ou d'un autre professionnel qualifié, se fient à des personnes qui n'ont peut-être pas les compétences voulues pour donner des conseils financiers.
- 7) **Peur du futur** : Enfin, l'étude révèle que la crainte de manquer d'argent au cours de la retraite est un indice important de la vulnérabilité éventuelle face à une offre frauduleuse. Près de la moitié des aînés (49 %) avouent qu'ils craignent d'être à court d'argent après avoir pris leur retraite. Pas moins de 42 % des répondants disent qu'ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts, et cette proportion est sensiblement plus élevée parmi ceux qui sont vulnérables face à la fraude.

## Autres résultats

**Ceux qui ont déjà été victimes de fraudeurs** : L'étude s'est aussi intéressée à l'expérience antérieure des répondants en leur demandant s'ils avaient déjà été victimes d'une fraude liée à un placement dans le passé. Près d'un cinquième des répondants (17 %) croient qu'ils ont effectivement été trompés par des escrocs à un moment de leur vie. C'est en Colombie-Britannique et en Alberta que les aînés ont le plus tendance à croire qu'on les a bernés au moins une fois. Les hommes (24 %) et les investisseurs actifs (29 %) se distinguent à cet égard.

**Point de mire sur la Colombie-Britannique** : Dans cette province, un aîné sur sept (14 %) dit avoir été victime de fraudeurs une fois, soit une proportion plus élevée que pour l'ensemble du Canada (10 %). Les aînés de cette province sont à peu près aussi susceptibles que ceux du pays tout entier à avoir été victimes de plusieurs fraudes (soit 8 % et 6 %, respectivement).

	Col.-Brit.	Alberta	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique	Canada
Oui	23 %	23 %	17 %	19 %	8 %	15 %	<b>17 %</b>
<i>Oui – une fois</i>	14 %	12 %	13 %	11 %	6 %	8 %	<b>10 %</b>
<i>Oui – plus d'une fois</i>	8 %	11 %	5 %	8 %	2 %	7 %	<b>6 %</b>
Non	72 %	74 %	79 %	77 %	87 %	83 %	<b>79 %</b>
Ne sait pas	5 %	3 %	3 %	4 %	5 %	3 %	<b>4 %</b>

**Caractéristiques des gens les plus vulnérables face à une offre frauduleuse** : L'étude s'est penchée sur d'autres caractéristiques communes des personnes les plus vulnérables face aux fraudes sur placements. On constate que ce qui caractérise ces personnes, c'est qu'elles succombent facilement aux pouvoirs de persuasion des vendeurs à pression, qu'elles ne prennent pas soin de se protéger avant d'investir leur argent et qu'elles ont une connaissance insuffisante du monde des placements.

## Méthodologie

Cette étude nationale sur la vulnérabilité face à la fraude liée aux placements a été menée par l'entreprise Innovative Research Group Inc. (INNOVATIVE) au moyen d'une formule mixte alliant un sondage téléphonique par sélection aléatoire des numéros à un sondage en ligne détaillé.

Le sondage en ligne englobait un échantillon représentatif de 2 461 Canadiens âgés de 50 ans ou plus. Les résultats ont servi à dresser un portrait des investisseurs plus âgés et de leur degré de vulnérabilité face à l'escroquerie.

Ce sondage en ligne s'est déroulé du 11 au 23 janvier 2012, en français et en anglais, auprès de membres du panel national de recherche d'INNOVATIVE, connu sous l'appellation Canada 20/20<sup>MC</sup>.

Les participants au panel Canada 20/20 sont choisis à même une grande variété de sources de façon à refléter les différentes régions du pays et la variété des caractéristiques d'âge, de sexe et de langue de l'ensemble de la population. Chaque sondage est soumis à une série d'échantillons choisis au hasard au sein du panel, et est pondéré de façon à veiller à ce que la composition de l'échantillon global représente bien celle de la population ciblée, selon les données du recensement du Canada, afin d'obtenir des résultats qui s'approchent de ceux que donnerait un échantillon aléatoire. Lors du sondage, INNOVATIVE envoie à chaque participant, par courrier électronique, une adresse Internet qui lui est propre. Seuls les répondants invités à participer au sondage peuvent effectivement y prendre part, et ils ne peuvent prendre part à ce sondage qu'une seule fois.

Avant le lancer le sondage proprement dit, on a « pré-testé » le questionnaire auprès de panélistes francophones et anglophones. On leur a donné des instructions leur permettant de répondre au questionnaire de façon autonome. Ils ont ensuite complété l'enquête avec un intervieweur, repassant le questionnaire avec lui de façon détaillée, une question après l'autre, et faisant part de leurs commentaires quant à l'exhaustivité et la complétude du questionnaire, ainsi que quant à l'agencement, logique ou non, des questions.

Le sondage en ligne a été pondéré selon l'âge, le sexe et la région à l'aide des données les plus récentes du recensement mené par Statistique Canada, afin de refléter la composition démographique véritable de la cohorte des gens âgés de 50 ans ou plus.

Le sondage en ligne a également été pondéré par les résultats d'un sondage téléphonique mené en janvier 2012 auprès de 1 000 Canadiens de 50 ans ou plus, qui a permis d'établir les taux d'incidence de comportements particuliers face aux placements.

Un échantillon aléatoire de cette taille a une marge d'erreur estimative de plus ou moins 2,0 points de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus importante pour chacun des sous-échantillons compris dans l'échantillon global.

## À propos de la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique



La mission de la [BC Securities Commission](#) consiste à protéger et promouvoir l'intérêt public en favorisant :

- le développement d'un marché des valeurs mobilières qui soit équitable et digne de la confiance du public;
- le développement d'une industrie des valeurs mobilières qui soit dynamique et compétitive, qui offre des débouchés aux investisseurs et qui ouvre l'accès aux capitaux.

## À propos de InvestRight



Un objectif primordial de la BCSC consiste à aider les investisseurs à protéger leurs intérêts financiers. Notre site Web, [InvestRight.org](#), propose aux investisseurs des outils qui leur permettent de rechercher et d'évaluer des placements susceptibles de les intéresser afin de se protéger contre les offres inappropriées ou frauduleuses.

## À propos de Innovative Research Group



[Innovative Research Group Inc.](#), une entreprise nationale de recherche sur l'opinion publique et de conseils stratégiques, possède des bureaux à Toronto et à Vancouver.

Nous offrons à nos clients l'information cruciale dont ils ont besoin pour évaluer et surmonter les défis qui se posent dans les domaines des affaires publiques et des communications stratégiques, pour déceler et évaluer d'éventuelles solutions, et pour surveiller les résultats.